



Conthey, juin 2024

Madame, Monsieur,

La votation sur l'initiative sur la biodiversité aura lieu le 22 septembre 2024.

Cette initiative veut mettre sous une stricte protection davantage de sites naturels, de paysages, de monuments culturels, des localités. Elle veut également octroyer encore plus de surface pour promouvoir la biodiversité.

Selon Pro Natura Suisse, seuls 8% du territoire suisse correspondent aujourd'hui aux ambitions de cette initiative. Cette ONG, partisane de ce texte constitutionnel, réclame une mise sous protection stricte de 30% du territoire. Cela représenterait une surface supplémentaire équivalente à celle des cantons de Neuchâtel, Fribourg, Berne et Soleure !

L'exploitation de nombreuses surfaces agricoles serait limitée, voire interdite. Il en résulterait une diminution de notre production alimentaire, avec en corolaire une augmentation des importations.

L'agriculture protège et promeut la biodiversité activement. Les surfaces de promotion de la biodiversité (SPB) sont un des socles de la politique agricole suisse depuis plus de 25 ans. Chaque exploitation agricole doit mettre en place des SPB : quelque 190'000 ha, soit 1/5^{ème} de la surface cultivée en Suisse, sont ainsi exclus de la production alimentaire. Les SPB servent de gîte aux espèces animales et végétales. Et ça marche ! La biodiversité sur ces surfaces est riche et variée. Nos alpages sont également un havre de biodiversité.

Parmi nos concitoyennes et concitoyens, rares sont les personnes qui savent cela. Il faut les informer.

Les **panneaux « Là, pour la biodiversité »** servent à signaler les SPB que vous avez mises en place sur vos exploitations. **Accrochez-les en bordure de vos champs et cultures, le long des chemins** afin que les promeneurs puissent découvrir les mesures concrètes prises par l'agriculture en faveur de la biodiversité.

Avec les **drapeaux « NON à l'initiative extrême sur la biodiversité »**, nous expliquons dès à présent à la population que cette initiative manque de loin sa cible et ne constitue aucune solution. **Accrochez-le à un endroit bien visible, sur votre maison, votre ferme ou votre remise, pour témoigner de votre détermination.** Aucune autorisation n'est requise pour ces endroits.

Ensemble, engageons-nous pour faire rejeter nettement cette initiative extrême.

Meilleures salutations
Pierre-Yves Felley, directeur